



**BARREAU
DE PARIS**

Paris Solidarité

Fonds de dotation

9^e ÉDITION TROPHÉES PRO BONO 2020

Édito	p 3
Le Fonds « Barreau de Paris Solidarité » en chiffres	p 4
Les actions soutenues par le fonds au 1 ^{er} semestre 2020	p 8
Les membres du jury des Trophées Pro Bono 2020	p 12

LES CANDIDATS / LAURÉATS

Catégorie « Junior »	p 10
Catégorie « en Solo »	p 18
Catégorie « en Équipe »	p 28
Catégorie « Paris-Québec »	p 50
Prix des avocats	p 54



L'année 2020 qui voit aujourd'hui la célébration de la 9^e édition des Trophées Pro Bono du Barreau de Paris est une année qui aura requis de l'engagement.

Après un mouvement historique de mobilisation de la profession pour défendre notre système de retraite et défendre ainsi l'accès au droit et à la justice des justiciables, nous avons dû affronter avec le reste du monde les effets d'une pandémie d'une ampleur inédite qui a bouleversé nos vies et nos sociétés et nous ont poussé à innover pour protéger nos valeurs et les droits de toutes et tous.

Face à ces épreuves, les avocats du Barreau de Paris sont restés déterminés et solidaires. Une mobilisation sans faille qui se reflète dans les projets que nous vous présentons dans ce livret.

Cette année encore nous avons reçu de très nombreuses candidatures, ce qui montre toute la vigueur de l'engagement du Barreau. 31 dossiers, dont 19 en équipes, 7 en solo et 5 jeunes avocats ou élèves-avocats.

Des projets qui, bien-sûr, font écho à l'actualité et s'attachent par exemple à la défense des droits face à la tourmente sanitaire et aux mesures législatives prises pour y répondre. Mais on y trouve également des projets qui s'inscrivent dans des luttes anciennes et toujours aussi nécessaires contre les discriminations, contre les inégalités, contre les violences en tout genre. On retrouve ainsi, au cœur de l'engagement des avocats de Paris, les plus vulnérables : les exilé.e.s, les femmes, les enfants, les personnes privées de liberté ou encore les victimes de traite.

Soulignons par ailleurs l'ouverture internationale particulièrement forte de cette édition 2020 avec plus d'un tiers des projets qui concernent l'étranger ! Du continent Africain à la Chine en passant par le sous-continent indien ou encore la Grèce et le hotspot de Samos.

Une ouverture internationale d'autant plus bienvenue que cette année est aussi l'occasion de remettre pour la première fois le Prix Paris-Québec, décerné en partenariat avec l'homologue québécois du Barreau de Paris Solidarité, Justice Pro Bono, et avec le soutien de la Coopération France-Québec. Un premier prix qui, nous l'espérons, viendra donner une nouvelle impulsion à ces Trophées pour inspirer nos confrères par-delà les frontières et nous nourrir nous-mêmes des idées et des projets solidaires d'autres continents.

La solidarité est comme la connaissance, elle s'accroît et se renforce lorsqu'elle est partagée. C'est toute l'ambition de ces Trophées.

Nathalie Roret

*Vice-Bâtonnière du Barreau de Paris
Vice-Présidente du Barreau de Paris Solidarité*

LE FONDS EN CHIFFRES

PLUS DE **400** AVOCATS INVESTIS
CHAQUE ANNÉE, DÉLIVRANT DANS
26 LIEUX DE PERMANENCES
À PARIS ET AUX CÔTÉS DE PLUS
DE 15 PARTENAIRES ASSOCIATIFS
ET MUNICIPAUX, PRÈS DE
170 HEURES DE CONSULTATION
PRO BONO PAR MOIS ET PLUS DE
2 650 HEURES PAR AN
AVEC LA SEMAINE DE
L'AVOCAT DANS LA CITÉ.



LE BUS DE LA SOLIDARITÉ EXISTE
DEPUIS 2003.
PLUS DE 400 AVOCATS PARTICIPENT
CHAQUE ANNÉE BÉNÉVOLEMENT À
CE DISPOSITIF QUI TOUCHE PRÈS
DE **5000 USAGERS**
PAR AN QUI VIENNENT
MAJORITAIREMENT POUR LE
DROIT DU TRAVAIL, DROIT DES
ÉTRANGERS, DROIT DE LA FAMILLE
ET DROIT DU LOGEMENT.



8

ACTIONS SOUTENUES
FINANCIÈREMENT AU PREMIER
SEMESTRE 2020 AVEC CETTE
ANNÉE UN FOCUS SUR LA DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES
PRIVÉES DE LIBERTÉ.



L'AVOCAT DANS LA CITÉ

3 AU 10 OCTOBRE 2016 - 2 AU 6 OCTOBRE 2017
8 AU 14 OCTOBRE 2018 - 7 AU 13 OCTOBRE 2019
7 AU 11 OCTOBRE 2020

PLUS DE **2000** CONSULTATIONS GRATUITES
BÉNÉVOLES SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

450 CONSULTATIONS ONT ÉTÉ ASSURÉES
DANS LE BUS DE LA SOLIDARITÉ
STATIONNÉ PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

800 AVOCATS MOBILISÉS
SUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS



9 CABINETS PARTENAIRES

*McDermott Will & Emery, Hogan Lovells, Allen & Overy, Orrick, Capstan Avocats,
Dechert, Flichy Grangé Avocats, Cleary Gottlieb, Latham & Watkins*



LATHAM & WATKINS



CLEARY GOTTLIB



McDermott
Will & Emery

ALLEN
& OVERY

LES ACTIONS SOUTENUES

PAR « BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ » AU 1^{er} SEMESTRE 2020 :

UN FOCUS SUR LA DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ.



ASSOCIATION NATIONALE D'ASSISTANCE AUX FRONTIÈRES POUR LES ÉTRANGERS

Depuis près de 30 ans, l'Anafé agit en faveur des droits des personnes en difficulté aux frontières et en zone d'attente.

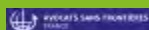
Dans le cadre de l'appel à projet 2020, l'association a bénéficié d'un soutien du Fonds BPS pour l'organisation d'une mission visant à renforcer la défense et l'accès aux droits des personnes enfermées dans les zones d'attente parisiennes (Roissy et Orly).



PLANÈTE RÉFUGIÉS – DROITS DE L'HOMME

Planète Réfugiés vise par des activités de recherche, de formation et de plaidoyer en France et à l'international, à la réalisation effective des droits de l'Homme inhérents à la personne. Ces recherches et analyses ont notamment pour finalité de contribuer à une réelle effectivité du droit d'asile en France pour tous les demandeurs d'asile, sans distinction.

Dans le cadre de l'appel à projet 2020, l'association a bénéficié d'un soutien du Fonds BPS pour l'organisation d'une mission visant à promouvoir l'accès aux droits fondamentaux des personnes privées de liberté en Mauritanie et aux Comores.



AVOCATS SANS FRONTIÈRES FRANCE

ASF France, organisation de solidarité internationale de premier ordre, œuvre pour contribuer à l'application effective des Droits de l'Homme, universellement reconnus, pour l'instauration ou la restauration de l'Etat de Droit, de l'institution judiciaire et spécialement du droit à bénéficier d'un procès équitable et d'une défense effective et agit pour la prévention et contre l'impunité des agressions de toute nature.

En 2020, c'est le projet PROCAT qui vise à lutter contre la torture au Nigéria qui a été financé par le Fonds BPS. Ce projet vise à promouvoir la connaissance et l'application des principes de la Convention des Nations Unies contre la torture (UNCAT) en offrant un accès à la justice et des services juridiques gratuits aux détenus victimes de torture dans les 5 États du Nigéria suivants : Edo, Enugu, Imo, Kaduna et Lagos.



LA CIMADE

La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions.

Dans le cadre de l'appel à projet 2020, l'association a bénéficié d'un soutien du Fonds BPS pour un programme visant à favoriser l'accès aux droits des personnes étrangères enfermées ou sortantes de lieux d'enfermement.



FIACAT

La Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, la FIACAT, est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits humains, créée en 1987, qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort.

Dans le cadre de l'appel à projet 2020, l'association a bénéficié du soutien de BPS pour sa mission visant à garantir l'accès au droit des détenus en attente de jugement à la justice dans 2 prisons cibles à Madagascar.



POSSIBLE

L'association POSSIBLE accompagne l'engagement citoyen pour la réinsertion des personnes condamnées, par des actions de sensibilisation, de réseau et de formation. Ceci afin de favoriser un retour durable et sans récidive des personnes condamnées dans la société mais également renforcer l'implication de la société civile pour une société plus inclusive et active pour la réinsertion des personnes condamnées.

En 2020, l'association a bénéficié du soutien du Fonds pour accompagner gratuitement pendant 9 mois l'association CodePhenix à réinsérer ses apprenants détenus par les métiers du web, dans le cadre de son programme Act'ice.



COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Pour cela, elle encourage la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur. Dans certains pays, elle cherche à obtenir une réduction de l'usage de la peine capitale comme première étape vers l'abolition.

En 2020, l'association a bénéficié du soutien du Fonds BPS pour l'organisation de la Journée mondiale contre la peine de mort 2020 qui vise à sensibiliser le grand public sur le droit à une représentation juridique effective à chaque étape d'une condamnation à mort, de l'arrestation et de la procédure judiciaire.



ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT (ECPM)

Depuis 2000, ECPM lutte contre la peine capitale partout dans le monde en fédérant et mobilisant les forces abolitionnistes du monde entier. L'association plaide auprès des instances internationales, éduque, informe et sensibilise les citoyens. Elle renforce les capacités des acteurs abolitionnistes et agit avec eux au niveau local. L'association a bénéficié d'un nouveau soutien du Fonds en 2020 pour poursuivre son programme « éduquer aux droits de l'Homme ».

LES MEMBRES DU JURY

DES TROPHÉES PRO BONO 2020



PHILIPPE RYFMAN,
avocat, Président du Comité de parrainage
du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »



RICHARD WERLY,
journaliste, membre du Comité de parrainage
du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »



AURÉLIE CARLIER,
avocate, membre du Comité de parrainage
du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »



FRÉDÉRIC SICARD,
ancien Bâtonnier du Barreau de Paris,
membre du Conseil d'Administration
du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »



DOMINIQUE ATTIAS,
ancienne Vice-Bâtonnière du Barreau de Paris,
membre du Conseil d'Administration
du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »



BRUNO QUINT,
avocat au cabinet Herald Avocats,
lauréat du *Prix "En équipe"* 2019



DALILA AHMEDI,
avocate, lauréate du *Prix "Solo"* 2019



CÉLINE MARCOVICI,
avocate, membre de l'Association
Avocats Femmes Violences, lauréate du *Prix du Jury* 2019

MEMBRES DU JURY QUÉBÉCOIS



HONORABLE ÉLIZABETH CORTE,
ex juge en chef de la Cour du Québec



ME RICHARD LA CHARITÉ,
secrétaire de la Commission des services juridiques



ME PASCAL PARADIS,
directeur général d'Avocats sans Frontières

PRIX HENRI LECLERC



Caroline GIRARD et Manon BARNEL
Pour l'association ESPEREM - Centre
d'hébergement pour mères isolées
avec enfants
(voir page 13)

CANDIDATS

Bhavani Kichenin	p 12
Caroline Girard et Manon Barnel	p 13
Clinique Juridique de l'EFB	p 14
Justine Basilio	p 15
Tania Tossa	p 16

BHAVANI KICHENIN



AMÉLIORER LA CONDITION DE LA FEMME DANS LE MONDE

DESCRIPTION DU PROJET: Partant du principe que les pays du monde entier peuvent être confrontés à des problématiques sociétales parfois similaires, parfois propres à leur culture ou leur histoire, Bhavani Kichenin en a tiré la conclusion qu'il existait une forte probabilité pour que chaque problème spécifique ait pu trouvé une réponse légale dans un autre pays. Le projet a donc pour but d'exposer, pays par pays, les lois ayant apporté une réponse à un problème rencontré par les femmes et ayant amélioré leur situation.

OBJECTIF: Le but du projet est de faire en sorte que les pays confrontés aux mêmes problèmes intègrent dans leur réflexion les réponses apportées dans les pays voisins ou au contexte similaire. Il s'agit de permettre une réflexion éclairée, et non pas de prôner un quelconque exemple. Les contextes particuliers sont ainsi recensés, les lois existantes présentées ainsi qu'une évaluation de leurs impacts en faveur des droits des femmes.

RÉSULTATS: Bhavani Kichenin travaille déjà avec différents praticiens et notamment des avocats membres de l'association Berkeley Global Society établis dans le monde afin de renseigner les lois de différents pays. Le projet en est à l'étape de rassemblement de données, à la suite de quoi il sera procédé à la médiatisation de celles-ci qui pourra prendre des formes variables : base de données, un ouvrage, des conférences, en fonction des fonds qui pourront être levés.

CAROLINE GIRARD & MANON BARNEL



CENTRE D'HÉBERGEMENT POUR MÈRES ISOLÉES AVEC ENFANTS

DESCRIPTION DU PROJET: L'association ESPEREM est issue de la fusion des associations ARFOG, LA FAYETTE ACCUEIL et HENRI ROLLET. Les bénéficiaires de l'association ESPEREM sont principalement des femmes isolées issues de l'immigration. Leurs enfants sont également mis à l'abri afin de les protéger et de les aider au mieux à se développer. Les bénéficiaires peuvent être momentanément hébergées par l'ESPEREM qui propose un accompagnement social, administratif, éducatif et juridique. Dans ce cadre Me Girard et Me Barnel se déplacent directement au sein du centre d'hébergement d'urgence pour ramener le droit là où il est le plus nécessaire, un mercredi par mois. Elles interviennent auprès des travailleurs sociaux du centre d'hébergement (conseil juridique, formation orientation...), des femmes hébergées et suivies par l'ESPEREM (consultations, orientation, accompagnement procédural...), ainsi qu'en faveur des personnes extérieures adhérentes, ou suivies par l'association.

OBJECTIF: Me Girard et Me Barnel souhaiteraient continuer à développer cette assistance juridique au sein du CHRS La Fayette et l'étendre à d'autres CHRS de l'association. Elles se sont également formées à la médiation afin de trouver une autre voie que le judiciaire pour résoudre les conflits qui leur sont exposés quotidiennement. Elles souhaitent dispenser également des formations à destination des bénéficiaires et surtout des travailleurs sociaux sur certains points de droit afin qu'ils puissent avoir quelques réflexes utiles.

RÉSULTATS: Des permanences sont assurées, les travailleurs sociaux et les bénéficiaires font pleinement confiance aux avocates qui ont débloqué un certain nombre de situations complexes.



CLINIQUE JURIDIQUE DE L'EFB

LES RESTOS DU CŒUR

DESCRIPTION DU PROJET : La Clinique Juridique de l'EFB a développé depuis janvier 2020, en partenariat avec les Restaurants du cœur, le Barreau Paris Solidarité et l'Association Nationale des Avocats Honoraires, un projet visant à rendre accessible le droit aux personnes aidées par les Resto du cœur et souvent confrontées à des difficultés juridiques importantes (surendettement, logement insalubre, précarité de leur emploi...).

Le nouveau pôle en lien avec les Resto du cœur permet d'approfondir l'engagement de la clinique juridique permettant à ses membres d'être directement au contact des justiciables, au sein des locaux de l'association les Resto du cœur, afin de leur apporter une information juridique fiable et de les orienter vers les structures susceptibles de les aider à faire valoir leurs droits.

OBJECTIF : L'objectif est de garantir aux justiciables les plus démunis un accès au droit offert par des élèves-avocats sous la supervision d'avocats honoraires.

RÉSULTATS : Ces permanences ont pu débiter dès février et cette première période d'activité a permis de constater l'impact positif que cette action pouvait avoir tant concernant les patients que les élèves avocats. En raison de la crise sanitaire actuelle les permanences ont dû être suspendues mais ces dernières reprendront dès que possible.

Ce projet assure également une intergénérationnalité: les permanences se déroulent sous la supervision d'avocats honoraires qui font bénéficier les élèves avocats ainsi que les patients de leur expérience. Ce projet a été construit conjointement avec l'ANAH qui s'implique pleinement dans la tenue des permanences.



JUSTINE BASILIO



PLATEFORME JURIDIQUE D'AIDE AUX MIGRANTS ISSUS DU SOUS-CONTINENT INDIEN

DESCRIPTION DU PROJET : Justine Basilio, avocate au Barreau de Paris et de Montréal, a créé il y a maintenant 12 mois au sein d'un réseau social une plateforme juridique numérique d'entraide aux nouveaux arrivants du Sous-continent indien sur le sol français. Cette plateforme est destinée à permettre à ces nouveaux arrivants de poser leurs questions directement à un avocat et d'obtenir une réponse gratuite, la plateforme s'adressant surtout aux étudiants et jeunes professionnels sans grands moyens financiers.

Cette plateforme permet également la publication d'articles en droit de l'immigration en anglais ou encore la traduction et la publication des mises à jour du gouvernement, des préfectures et de la loi d'urgence concernant les mesures prises pour les étrangers en France durant la période de crise sanitaire que nous traversons.

OBJECTIF :

- Faciliter l'accès au droit aux immigrants provenant du sous-continent indien en France.
- Renforcer les partenariats avec des associations compétentes.
- Ouverture d'une plateforme similaire à destination des immigrants provenant du sous-continent indien à destination du Québec.

RÉSULTATS : La plateforme accueille aujourd'hui près de 700 membres et elle ne cesse de croître en nombre et en question de jour en jour. Un membre de l'association *World Malayalee Federation* en France est un modérateur du groupe ce qui permet à Justine Basilio de déléguer les domaines qui ne rentrent pas dans le scope juridique. Maître Basilio est également en contact avec l'ambassade d'Inde à Paris.

TANIA TOSSA

PLATEFORME JURIDIQUE POUR L'ACCESSIBILITÉ DU DROIT AU NIGER ET EN AFRIQUE

DESCRIPTION DU PROJET : Le projet consiste en la création d'une base de données juridique permettant l'accès gratuit et ouvert à toutes et tous au droit en vigueur au Niger. La plateforme AFRICA LEGAL ACCESS permettra ainsi l'accès aux textes législatifs et journaux officiels en vigueur au Niger.

OBJECTIF : Faciliter l'accès au droit applicable au Niger et adapter la base de données juridiques à d'autres pays africains comme le Bénin, Sénégal ou le Maroc.

RÉSULTATS : Tania Tossa, élève-avocate à l'EFB, a déjà réussi à avoir plusieurs partenaires qui participent à son projet dont l'Ambassade de France au Niger mais également l'Université de Niamey. Un certain nombre de professionnels du droit participent également au développement du projet ainsi qu'un développeur web nigérien pour la réalisation de la plateforme. Le lancement du projet est prévu pour septembre 2020.

9^e ÉDITION

TROPHÉES

PRO
BONO
2020

PRIX EN SOLO



N'Gary BA
Pour son implication au sein
de l'association Foyer des
écoliers de Selibaby
(voir page 20)

CANDIDATS

N'Gary Ba p 20

Serge Bakoa p 21

Ghislaine Bouillet-Cordonnier p 22

Johanne Sfaoui p 23

Kathleen Taieb p 24

Laurent Bayon p 25

Sandrine Zalcman p 26

N'GARY BA



FOYER DES ÉCOLIERS DE SELIBABY

DESCRIPTION DU PROJET: L'association Foyer des Ecoliers de Selibaby (Mauritanie) a été créée en 2011 par M. N'Gary Ba et son épouse, au bénéfice des enfants issus de familles défavorisées de la ville de Sélibaby, située dans le sud de la Mauritanie. Elle a pour objet de combattre le taux d'échec scolaire grandissant ainsi que la baisse du niveau général de connaissance des élèves et étudiants en Mauritanie.

L'association apporte un soutien scolaire aux enfants en primaire et secondaire et a mis à leur disposition une bibliothèque.

OBJECTIF: L'association s'est donnée pour objectifs à moyen terme de: mettre en place une salle informatique avec accès internet, d'organiser une aide alimentaire aux écoliers avec distribution du petit déjeuner à l'école, et d'organiser annuellement des activités sportives et culturelles. Elle entend également construire un dortoir pour éviter aux écoliers habitant dans les villages environnants d'avoir à parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre à l'école.

M. Ba assure la présidence de l'association avec deux secrétaires généraux dont un adjoint. Elle compte également deux trésoriers dont un adjoint, et un bibliothécaire.

RÉSULTATS: Le succès constitué par le projet relatif au soutien scolaire ainsi que la mise à disposition d'une bibliothèque de plus de 400 livres demeure indéniable. Le Foyer des écoliers de Sélibaby est toujours en attente de moyens afin de développer le cadre d'épanouissement et d'éducation offerts aux bénéficiaires de ses actions.

SERGE BAKOA

PLAIDOYER DE LUTTE CONTRE LA COVID-19

DESCRIPTION DU PROJET: Le Conseil des Diasporas Africaines de France a pour but de représenter et défendre les intérêts des diasporas africaines de France auprès des Pouvoirs publics de France et d'Afrique. Le CDAF a mené des travaux ayant conduit à l'élaboration d'un plaidoyer qui ont consisté à interroger des médecins, scientifiques, personnes physiques et associations au sujet de la pandémie de Covid-19, de ses implications, sa prévention, son traitement et de la recherche médicale en la matière. Ce plaidoyer est à destination du large public en France et à l'international.

OBJECTIF: Le plaidoyer a pour objectif de lister les différentes mesures et traitements envisagés face au Covid-19, mais également des conséquences de celui-ci, et à la diffusion des solutions auprès du public ciblé. Maître BAKOA est intervenu en tant que Président du CDAF et il a défini la vision, la stratégie et les objectifs du plaidoyer. Il en a également assuré la planification et a coordonné les travaux entre les différentes parties prenantes au projet.

RÉSULTATS: Un plaidoyer a été rédigé en anglais et français retraçant l'ensemble des efforts réalisés par les différents acteurs de la lutte contre la Covid-19, mais également les mesures préventives prises ainsi que les traitements envisagés et les recherches médicales menées dans cette lutte contre l'épidémie.

GHISLAINE BOUILLET-CORDONNIER



ALBATROSS FOUNDATION

DESCRIPTION DU PROJET: Le projet « Albatross » vise à promouvoir, organiser et développer des activités qui contribuent au partage du savoir et à l'amélioration du système éducatif en vue de créer une éducation gratuite pour tous avec des outils innovants, interactifs et ludiques. Il s'agit d'une « i-foundation » avec 0 coût fixe mais des volontaires et sponsors et qui finance aussi ses projets par son « a-commerce » en ligne dont les profits sont répartis 1/3 pour les créateurs (écrivains, artistes, consultants, etc.) et 2/3 pour Albatross.

OBJECTIF: Albatross Foundation utilise en France et en Chine une méthode « Train-the-Trainers » : des programmes de formation en formant des salariés qui eux-mêmes vont dispenser les programmes de formation auprès des enfants. Les projets suivants ont également pu être mis en place :
Projet Gaia pour la mise en place de kits pédagogiques scientifiques sur l'Eau, l'Air, la Terre et le Feu dans les écoles chinoises, françaises et québécoises.
Le projet « Ecole Arc en Ciel Albatross » dotée d'une pédagogie expérimentale comprenant des cours de chinois et un apprentissage individualisé
La dispense de Cours de chinois en milieu rural et l'organisation d'activités pour l'extension des programmes.
Développement d'une application web/mobile ludique en français/anglais, permettant de sensibiliser à distance les enfants aux problématiques de l'eau.

RÉSULTATS: plus de 13 000 enfants ont été formés dans 39 villes en Chine, au Brésil, ainsi qu'à Paris, Lyon, Grenoble et Forez-Loire;
plus de 72 000 livres Albatross ont été distribués;
plus de 450 adultes et jeunes ont été formés pour devenir « Albatross trainers ».
Ghislaine Bouillet-Cordonnier est fondatrice d'Albatross Foundation et coordonne l'ensemble des activités dans un cadre bénévole depuis 10 ans. Elle assure en particulier les activités juridiques avec la création et le suivi des entités juridiques en France, Chine et Singapour ainsi que la fiscalité de l'association.
En vue de financer les activités d'Albatross foundation, Ghislaine Bouillet-Cordonnier procède à la réédition de son ouvrage sur les pactes d'actionnaires avec la participation de 2 professeurs de droit et d'une legaltech permettant la personnalisation / digitalisation des conventions.
2/3 des royalties seront versées à l'Albatross Foundation et l'ouvrage paraîtra en septembre 2020.



JOHANNE SFAOUI



AGIR POUR LES MINEURS NÉS AILLEURS

DESCRIPTION DU PROJET: Femme engagée en qualité d'Avocate au Barreau de PARIS auprès des mineurs et notamment auprès des mineurs isolés nés ailleurs exclus de la protection de l'enfance, Johanne Sfaoui a décidé de renforcer son engagement en fondant l'association loi 1901 AGIR POUR LES MINEURS NES AILLEURS afin de donner une impulsion humanitaire, sociale et d'éveiller les consciences.

OBJECTIF:

- Défendre le droit des mineurs isolés sous le prisme de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée le 20 novembre 1989.
- Sensibiliser l'opinion et les décideurs publics à la lutte contre l'exclusion des mineurs isolés étrangers de la protection de l'enfance.
- Aider les mineurs isolés étrangers exclus de la protection de l'enfance à se nourrir, se mettre à l'abri et accéder à l'éducation en faisant appel à la solidarité nationale, internationale ainsi qu'à la générosité publique.

RÉSULTATS: L'association intervient de différentes façons. Elle mène des actions de sensibilisation, procure des aides alimentaires aux mineurs ainsi que des kits d'hygiène afin de lutter contre la pandémie du Covid-19. Elle met également les mineurs en relations avec des interprètes pour faciliter les démarches administratives.
L'association a également développé le projet « Une école pour tous » permettant à chaque mineur isolé exclu de la protection de l'enfance de suivre des cours d'alphabétisation afin de s'inscrire dans une démarche citoyenne.

KATHLEEN TAIEB

MIST - MISSION D'INTERVENTION ET DE SENSIBILISATION CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

DESCRIPTION DU PROJET: Kathleen Taieb a toujours été très investie auprès des jeunes victimes de traite des êtres humains, notamment dans le cadre de ses interventions auprès de l'antenne des mineurs. C'est à l'occasion de sa participation bénévole à l'organisation d'une formation pluridisciplinaire inédite sur la traite, aux côtés du Barreau de Paris, qu'elle a rencontré un groupe d'anciennes victimes nigériennes. Celles-ci lui ont fait part de leur désir de créer une association pour venir en aide aux autres victimes de traite et lui ont expliqué le rôle essentiel des paires pour permettre aux victimes de sortir de la relation d'emprise qu'exerce sur elles les réseaux et les aider à trouver le courage d'aller en justice.

OBJECTIF: Kathleen Taieb s'est donnée pour objectif d'aider ces femmes à créer l'association MIST (Mission d'Intervention et de Sensibilisation contre le Traite des Êtres Humains) et de les accompagner dans la construction des dossiers.

RÉSULTATS: Maître Taieb a fourni une assistance juridique pro-bono à ces femmes dans la constitution de cette association loi 1901: la rédaction des statuts, la constitution d'un conseil d'administration, l'enregistrement de la structure etc. C'est ainsi qu'en janvier 2020 a été créée la Mission d'Intervention et de Sensibilisation contre la Traite des êtres humains, la Mist. Cette association vise à lutter contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle et de porter assistance à ses victimes, dans le cadre d'une action participative.

Grâce à cette association Mist, plusieurs victimes mineures au moment des faits se sont portées parties civiles dans le cadre du procès contre le trafiquant Omos Wiseborn, jugé aux Assises de Paris du 26 juin au 3 juillet 2020. Ce dernier a été condamné à 19 ans de prison, ce qui constitue la peine la plus lourde pour des faits de traite des êtres humains en France.



LAURENT BAYON



E-ENFANCE

DESCRIPTION DU PROJET: L'Association e-Enfance, créée en 2005, a pour objet, d'une part, de sensibiliser le jeune public aux bonnes pratiques du numérique et, d'autre part, de délivrer une assistance aux parents, enfants, et professionnels par l'intermédiaire de la plateforme téléphonique et numérique gratuite et confidentielle « Net Écoute ».

Dans le cadre de « Net Écoute », l'association e-Enfance accompagne les enfants victimes, notamment, de cyberharcèlement en partenariat avec les plateformes de communication en ligne, le 119, la Gendarmerie et la Police Nationale. Elle met également en place des ateliers au sein des établissements scolaires des élèves, destinés également aux parents et au personnel éducatif afin de les aider à adopter les bonnes pratiques tout en les sensibilisant aux risques et aux réflexes à adopter en cas de difficultés.

Maître Bayon a proposé d'accompagner l'association e-Enfance pour l'aider à relever ses défis.

OBJECTIF:

- Refondre les statuts de l'association afin de les mettre en conformité avec les nouveaux statuts types pour les associations reconnues d'utilité publique.
- Améliorer la définition des missions de l'association afin d'assurer une meilleure reconnaissance de son action au profit des enfants victimes de cyberviolence, notamment, par l'institution judiciaire.

RÉSULTATS: Laurent Bayon a participé à analyser le positionnement de l'association E-enfance dans son écosystème afin de mieux appréhender sa place et son rôle tant par rapport aux acteurs publics que privés. Ce travail a été complété par une analyse des attentes des enfants et de leurs parents afin d'élargir et valoriser autant que possible l'action e-Enfance dans la prise en charge des enfants victimes.

Laurent BAYON a ensuite rédigé les nouveaux statuts et les délibérations qui en découlent avant qu'elles soient mises à l'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire en juillet 2020.

Il s'est par ailleurs engagé à accompagner l'association e-Enfance jusqu'à leur approbation définitive par le ministère de l'Intérieur après avis du Conseil d'État. Parallèlement, Laurent Bayon a co-rédigé et co-signé avec Eric Debarbieux une tribune dans Le Monde pour que les enfants ne soient pas les grands oubliés dans le cadre de la proposition de loi sur la haine en ligne et sensibiliser le législateur à la prise en charge des mineurs victimes. Il a accompagné l'association à l'occasion de son audition au Sénat.



SANDRINE ZALCMAN

L'ESCALE

DESCRIPTION DU PROJET : L'association entend soutenir et accompagner les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté sociale, psychologique, morale... en leurs donnant les clés de la réussite, dans un cadre qui leur est le plus souvent inconnu.

L'association a établi un programme dans lequel elle prévoit des ateliers avec différents intervenants de différents domaines, un stage en France, un raid à l'étranger et également un suivi sur les projets qu'ils porteront.

OBJECTIF :

- Accompagner chaque participant à retrouver sa liberté d'action et de pensée afin qu'ils soient de réels acteurs de la société mais également de leur propre vie.
- Favoriser un meilleur vivre ensemble.
- Créer des liens forts avec les partenaires (associations, villes...).
- Réinsertion (Sociale, Economique, citoyenne).
- Sensibiliser à l'environnement et favoriser un comportement « écocitoyen ».

RÉSULTATS : Une fois la volonté du jeune détecté, commence l'engagement avec le jeune et démarre son aventure. Durant 34 jours, un groupe de 20 jeunes va partager son quotidien avec une équipe d'expert dont le but sera de leur redonner confiance et leur permettre de redéfinir des bases solides nécessaires à une bonne réintégration.

C'est un travail de tous les instants. Les axes de travaux porteront sur l'Identité, la Santé, l'Environnement, la Formation, les Activités. Le programme consistera à mettre à l'épreuve et réintégrer le jeune :

- Ils vont devoir travailler dur ensemble afin de d'acquérir une autonomie et surtout développer l'esprit d'équipe et de cohésion.
- Chaque équipe va devoir remettre sur pied une épave de voiture en travaillant ensemble et en respectant une discipline de fer.
- Tout le long, ils seront accompagnés dans chaque phase de la vie quotidienne et leurs activités.
- C'est un long périple durant lequel ils vont se découvrir, découvrir les autres ainsi que l'environnement.
- Apprentissage de nouveaux savoir-faire écologique (permaculture...)
- Ce travail progressif va leur permettre de passer de l'état de spectateur à celui d'acteur.
- Grâce à cette escale, le jeune pourra connaître et comprendre un peu plus son fonctionnement et découvrir son capital (forces et faiblesses).



9^e ÉDITION

TROPHÉES

PRO
BONO
2020

PRIX EN ÉQUIPE



L'Association A3D
Avocats pour la défense
des droits des détenus
(voir page 30)

CANDIDATS

Avocats pour la Défense des Droits des Détenus p 30

Fondation Arsene p 31

Barreau des Arts p 32

L’Institut des droits de l’homme du Barreau de Paris
et l’Institut des droits de l’homme des avocats
européens p 33

Cabinet Curtis, Mallet-Prevost, Colt & Mosle LLP p 34

d’Alverny p 35

Latham & Watkins p 36

Cabinet Deshoulières Avocats p 37

DLA Piper p 38

Défense Sans Frontières-Avocats Solidaires p 39

Flichy Grangé Avocats p 40

Cabinet Gide p 41

HMN & Partners p 42

Cabinet Hogan Lovells p 43

Jurisseccours p 44

SOS Collaborateurs p 45

Cabinet Taylor Wessing p 46

Cabinet Vigo p 47

Winston & Strawn p 48

AVOCATS POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES DÉTENUS



AVOCATS POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES DÉTENUS

DESCRIPTION DU PROJET: L'Association des avocats pour la défense des droits des détenus (A3D), créée en 2015, est une association d'avocats qui exercent à titre principal ou pour une part significative de leur activité en droit de l'application des peines et/ou en droit pénitentiaire. Soutenu par des avocats proches de l'Observatoire international des prisons (OIP), le projet part de constats simples et partagés : l'application des peines et le droit pénitentiaire sont des matières peu ou pas investies par les avocats et ceux qui s'y consacrent souhaitent échanger sur leurs expériences et conforter leurs pratiques.

L'association alerte régulièrement les autorités administratives indépendantes des situations en détention en particulier lorsque l'administration pénitentiaire porte atteinte aux droits régissant les rapports entre prisonniers et avocats.

L'A3D est régulièrement partie principale ou partie intervenante dans des contentieux devant les juridictions administratives et ou judiciaires.

OBJECTIF :

- Garantir l'application des droits des détenus
- Favoriser la diffusion du droit des détenus en organisant des formations

RÉSULTATS: En cinq années d'existence, l'association est parvenue à s'implanter sur l'ensemble du territoire et à être reconnue dans le paysage judiciaire français.

Elle a organisé un certain nombre de formations sur le droit pénitentiaire : formation sur les violences pénitentiaires, formation en application des peines, formation en droit pénitentiaire au Barreau de Paris, formation en procédure pénale.

L'A3D a également été partie à certains contentieux importants, tels que lorsque plusieurs prisonniers dénonçaient les traitements inhumains dégradants dont ils faisaient l'objet au cours de la grève des surveillants pénitentiaires à la maison centrale de Condé-sur-Sarthe en mars 2019, ou encore dans le cadre des recours formés contre les obligations de quitter le territoire notifiées en détention et pour lesquelles le délai de recours de 48h privait les personnes de voie de recours effectives.



FONDATION ARSENE



LE FORUM DES ENTREPRENEURS ET LE PRIX DE L'ENTREPRENEUR SOCIAL ET SOLIDAIRE

DESCRIPTION DU PROJET: La Fondation Arsene, sous l'égide de la Fondation de France, a été constituée en 2017 par les associés d'Arsene qui souhaitaient structurer les actions philanthropiques du Cabinet et offrir aux collaborateurs une structure permettant d'organiser, à leur initiative, des actions pro bono, notamment au profit de jeunes entrepreneurs issus de milieux sociaux peu favorisés. Dans le cadre de son action en faveur de l'entrepreneuriat, la Fondation Arsene a créé deux événements annuels favorisant les rencontres entre professionnels et jeunes entrepreneurs : le Forum des Entrepreneurs et le Prix de l'Entrepreneur Social et Solidaire.

Le Forum des Entrepreneurs a permis à 80 entrepreneurs issus de quartiers populaires, éloignés de l'écosystème entrepreneurial traditionnel, de rencontrer des experts auxquels ils n'auraient pas eu accès autrement. Les rencontres se sont déroulées autour d'ateliers. Ces ateliers s'attachent à fournir des réponses concrètes aux problématiques qu'ils rencontrent au quotidien dans la construction de leur projet. Ainsi, la Fondation Arsene a souhaité couvrir tous les domaines pouvant poser difficulté à de jeunes entrepreneurs en amont ou en début de création d'entreprise.

En ce qui concerne le prix de l'Entrepreneur Social et Solidaire, la fondation Arsene l'organise depuis 2019 en partenariat avec l'association Nos Quartiers ont des Talents. Ce prix est pourvu d'une dotation financière de 10 000€ allouée à trois projets à impact, portés par de jeunes entrepreneurs en difficulté en quête de réinsertion professionnelle ; et d'une dotation pro bono de 30 heures offertes par les avocats du cabinet. Les candidats sont en outre coachés tout au long des différentes phases du prix par des professionnels.

OBJECTIF :

- Permettre aux entrepreneurs issus de quartiers populaires de rencontrer des professionnels et bénéficier d'expertise sur leurs projets.
- Offrir aux jeunes entrepreneurs en réinsertion professionnelle une aide apportée par des spécialistes mais également une médiatisation de leurs projets.

RÉSULTATS: La Fondation Arsene a mobilisé, dans le cadre du forum des entrepreneurs, des collaborateurs du Cabinet Arsene pour animer l'atelier relatif à la déclaration des revenus mais a également accueilli des avocats d'autres cabinets et notamment un avocat en droit des sociétés, un avocat en droit du travail, deux avocats en droit de la propriété intellectuelle ainsi qu'un spécialiste en financement de projets. Le bilan tiré de la première édition 2019 du prix de l'Entrepreneur Social et Solidaire est que les phases de coaching ont permis à ces jeunes entrepreneurs de reprendre confiance en eux et de s'approprier les codes du marché du travail et de l'entrepreneuriat. Le Lauréat de l'édition 2019 a pu, par exemple, développer son projet -intitulé « Les Grimpeurs » - de plateforme gratuite pour permettre à des étudiants de trouver des bourses d'études correspondant à leur profil afin d'étudier à l'étranger.



BARREAU DES ARTS



CONSULTATIONS BÉNÉVOLES AU PROFIT D'ARTISTES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

DESCRIPTION DU PROJET : Le Barreau des Arts est une association créée en 2019, dont les services ont été ouverts au public le 8 juin 2020. Le Barreau des Arts a pour objet de garantir aux auteurs et artistes interprètes ne bénéficiant que de faibles ressources un accès au droit lorsqu'ils font face à des problèmes juridiques précontentieux en lien avec leur pratique artistique. En permettant à des avocats et des étudiants en droit de la propriété intellectuelle, élèves-avocats pour nombre d'entre eux, de s'engager ensemble et solidairement pour les auteurs et les artistes-interprètes en situation de précarité, le Barreau des Arts permet à ces derniers de faire valoir leurs droits, et in fine, leur permet de continuer d'exercer leur art.

OBJECTIF :

Garantir aux auteurs et artistes interprètes un accès au droit.

RÉSULTATS : Au 30 juillet 2020, 36 avocats spécialisés en droit de la propriété intellectuelle ont souhaité s'inscrire sur la liste des avocats bénévoles de l'association et, ainsi, participer à ses activités.

De plus, le Barreau des Arts a noué des partenariats avec plusieurs masters universitaires spécialisés en droit de la propriété intellectuelle. Des partenariats avec d'autres universités sont en cours de développement. De nombreux élèves-avocats, diplômés d'un master 2 en droit de la propriété intellectuelle ont spontanément souhaité rejoindre l'association.

Après une première campagne de presse, l'association s'est fait connaître des bénéficiaires de ses activités : en un mois et demi, le Barreau des Arts a répondu à 28 demandes de conseils juridiques d'auteurs ou d'artistes-interprètes.



L'INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE PARIS ET L'INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DES AVOCATS EUROPÉENS



RAPPORT SUR LES DROITS FONDAMENTAUX PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT LIÉ À LA COVID-19

DESCRIPTION DU PROJET : L'IDHBP et l'IDHAE ont initié, au début de la période de confinement général, une étude sur les mesures prises par le Gouvernement français dans le cadre de la crise sanitaire et leur impact sur les droits fondamentaux au regard du principe de proportionnalité, en cas de danger menaçant la nation, tel que défini par le droit européen et international des droits de l'homme.

Le collectif a été chargé de la rédaction d'un pré-rapport sur la conformité des mesures adoptées, en France, au titre de l'état d'urgence sanitaire et pour la sortie de cet état d'urgence, comparés avec celles retenues dans d'autres pays.

OBJECTIF : Vérifier la conformité des mesures adoptées en France pendant l'état d'urgence et comparer celles-ci aux mesures retenues dans d'autres pays.

RÉSULTATS : Un pré-rapport a été publié dès le 3 mai 2020. Il couvre les différentes libertés (circulation, manifestation, travail, santé, éducation, non-discrimination ...) et est complété de contributions de juristes français et étrangers et d'ONG, d'une bibliographie et d'annexes incluant les dispositifs législatifs, les décisions judiciaires, les recommandations et avis à l'échelle nationale et internationale.



STRUCTURATION ET PLACEMENT D'UN CONTRAT À IMPACT DE DÉVELOPPEMENT SUR LE THÈME DE LA GESTION DE L'HYGIÈNE MENSTRUELLE EN ÉTHIOPIE ET AU NIGER.

DESCRIPTION DU PROJET: En 2015, l'Agenda 2030 a été adopté par l'ONU et la communauté internationale s'est fixé 17 objectifs de développement durable (ODD) à réaliser d'ici 2030.

Ces ODD ont conduit à un regain d'intérêt pour les financements innovants pour le développement et la France souhaite encourager leur déploiement de manière efficace. Elle s'intéresse aujourd'hui aux contrats à impact de développement (CID).

L'Agence Française de Développement (AFD) et le Ministère de l'Europe et aux Affaires Étrangères (MEAE) envisagent de développer son premier CID pour financer un projet d'amélioration de la gestion de l'hygiène menstruelle en Ethiopie et au Niger.

Une étude de la Banque mondiale a démontré que 500 millions de femmes et de jeunes filles dans le monde n'ont pas accès à des installations adaptées à une bonne hygiène menstruelle. Ce manque d'installations impacte évidemment la vie sociale de ces femmes, mais a surtout un impact sur la scolarisation des jeunes filles. En effet des études ont démontré que le taux d'absentéisme scolaire chez les adolescentes augmente lors de la période des règles. Cet absentéisme pouvant amener à une déscolarisation totale.

C'est pourquoi l'amélioration de la gestion de l'hygiène menstruelle va au-delà de la question de l'hygiène, et pourrait permettre à ces jeunes filles de suivre un enseignement complet afin de pouvoir s'accomplir pleinement.

Cette mission rentre dans le cadre des ODD 3 « Bonne santé et bien-être » et 5 « Égalité entre les sexes ». La France a rappelé l'importance de ses sujets notamment lors du G7 2019 qu'elle présidait.

OBJECTIF:

- Permettre l'accès à des installations adaptées à une bonne hygiène menstruelle pour les jeunes filles d'Ethiopie et du Niger.
- Favoriser la scolarisation de ces jeunes filles.
- L'objectif plus spécifique du cabinet était d'envisager le meilleur type de structure possible pour ce CID.

RÉSULTATS: La mission du cabinet Curtis, Mallet-Prevost, Colt & Mosle a alors été d'assurer la phase de faisabilité et de structuration du CID.

Pour ce faire, ils ont conçu les différents modèles juridiques de CID envisageables avec les différents types de structures et règles de gouvernance du CID.

4 structures juridiques ont alors été envisagées : la fiducie-gestion ; la SAS à capital variable ; l'émission obligataire et le prêt simple.



LES ENTREPRISES ALTRUISTES

DESCRIPTION DU PROJET: D'Alverny Avocats apporte son soutien à des entreprises altruistes qui intègrent dans leur modèle économique le financement de projets innovants portés par des associations ou des fondations. Les entreprises « altruistes » sont des entreprises qui établissent comme principe dans leur modèle qu'une partie de la richesse créée sera reversée au profit d'œuvres ou d'organismes ayant des préoccupations sociales et environnementales.

Depuis 2018, d'Alverny Avocats a noué un partenariat avec les Profit for Non-profit Awards et propose tous les ans d'accompagner gracieusement sur leurs problématiques juridiques, pendant une année, les entreprises « altruistes » récompensées par un jury, lors d'une cérémonie qui se tient à l'ESCP Business School.

OBJECTIF: Favoriser le développement de ces entreprises altruistes sur des bases solides et permettre une croissance dynamique et porteuse de valeurs.

RÉSULTATS: L'action de d'Alverny Avocats consiste à répondre aux besoins juridiques de ces jeunes entreprises lauréates. Ces prestations sont intégralement prises en charge par d'Alverny Avocats, qui finance les coûts liés aux conseils donnés.

Plus largement, l'action de d'Alverny Avocats amène à conseiller ces jeunes entreprises en leur apportant non seulement l'expertise technique, mais en partageant également l'expérience business et humaine acquise au fil des années.



LATHAM & WATKINS

CABINET DESHOULIÈRES AVOCATS



PLASTIC ODYSSEY, LA FONDATION DE LA MER, POLAR POD, TARA EXPEDITIONS, WATERTREK

LES ASSOCIATIONS LGBT+

DESCRIPTION DU PROJET: Le cabinet Latham & Watkins est très engagé en faveur de la protection de l'environnement. En France, le cabinet accompagne, à travers son mécénat de compétences, plusieurs organisations œuvrant pour cette cause et notamment :

- Plastic Odyssey qui lutte contre la pollution plastique dans les océans en aidant au développement de microentreprises de recyclage dans les pays émergents.
- La Fondation de la Mer qui contribue à l'étude et à la protection de l'Océan.
- Polar Pod : l'explorateur Jean-Louis Etienne prépare sa prochaine expédition dans l'Océan Austral avec comme objectif l'étude des effets du réchauffement climatique. Il embarquera avec son équipe à bord du Polar Pod, une plateforme océanographique habitée qui permettra l'acquisition de données et d'observations qui seront transmises aux chercheurs, océanographes, climatologues et biologistes.
- Tara Expéditions qui agit depuis 2003 en faveur de l'environnement et de la recherche en matière climatique grâce à un bateau mythique : Tara.
- Watertrek qui œuvre pour la protection des écosystèmes aquatiques.

OBJECTIF: Latham & Watkins assiste ces organisations aussi bien dans leur phase de lancement que de développement. Ses avocats conseillent les promoteurs de ces projets sur un large spectre de sujets juridiques : choix et création des entités, mise en place de structure de coordination ou de réseaux d'associations, organisation et réalisation des levées de fonds, conseils en droit social, rédaction et négociation de contrats, ou encore de mise en place de partenariats.

RÉSULTATS: Latham & Watkins aide ces organisations à mettre en œuvre leur projet dans un cadre juridique sécurisé, tout en participant, par le biais de son large éventail de compétences, à une cause qui lui est chère : la protection de l'environnement.

DESCRIPTION DU PROJET: Deshoulières Avocats est engagé aux côtés des associations LGBT+ afin de leur fournir un soutien juridique quotidien depuis 7 ans.

Les bénéficiaires directs du projet sont les associations partenaires de Deshoulières Avocats : Stop Homophobie, Mousse, Elus locaux contre le Sida, Sida Info Service, ADHEOS, Familles LGBT. Les bénéficiaires indirects du projet sont les personnes LGBT+.

OBJECTIF :

- Lutter contre les propos de haine LGBTphobes, en particulier sur internet, ainsi que contre les discriminations LGBTphobes ;
- soutenir juridiquement les victimes de violences LGBTphobes ;
- informer juridiquement les personnes LGBT+.

RÉSULTATS :

- Sanctions judiciaires de personnalités politiques et/ou publiques de premier plan pour leurs discours LGBTphobes ;
- aide réelle et concrète de nombreuses victimes de violences LGBTphobes pour faire valoir leurs droits en justice ;
- avancées jurisprudentielles concernant les propos, discriminations et violences LGBTphobes ;
- abrogation de la réglementation discriminatoire sur les soins funéraires ;
- sanction d'un club de football pour des chants homophobes dans les stades ;
- mise à disposition de contenus juridiques sous licence libre consultés par plus de 20 000 personnes à ce jour.



DLA PIPER

AVOCATS SANS FRONTIÈRES : PROJET SAMOS LEGAL FRANCE

DESCRIPTION DU PROJET: Avocats sans Frontières France (ASF France) est une organisation de solidarité internationale qui a notamment pour mission de favoriser l'accès au droit et à une justice équitable pour les personnes vulnérables.

Samos, île de la mer Égée située face à la côte turque, abrite l'un des camps les plus surpeuplés d'Europe. Actuellement, environ 6000 migrants (UNHCR, juillet 2020) résident sur l'île, alors que le camp n'a qu'une capacité d'accueil de 648 personnes. Les migrants n'ont pas accès à certains droits fondamentaux, l'accès à l'information, le conseil juridique et l'assistance judiciaire sont inexistantes. C'est pour répondre à cette situation, qu'ASF France a ouvert en janvier 2019, un Centre d'Assistance Juridique sur l'île de Samos: le Samos Legal Centre.

Les avocats de DLA Piper apportent à l'équipe d'ASF France un soutien juridique sur le terrain et à distance en vue renforcer l'assistance juridique et la représentation des demandeurs d'asile à Samos. DLA Piper met à disposition d'ASF France des avocats français et européens qui sont déployés pour une période de minimum deux semaines. La mission des avocats consiste à conseiller les demandeurs d'asile, faire de la recherche juridique, accompagner les bénéficiaires à leur interview, rédiger les documents de regroupement familial ainsi que les requêtes devant la Cour Européenne des Droits de L'homme.

OBJECTIF: L'objectif du Samos Legal Centre est de contribuer à garantir le droit à l'asile et de protéger les droits fondamentaux des demandeurs de protection internationale. L'équipe consiste en une Cheffe de projet, deux avocates grecques, deux assistants sociaux, deux avocats de DLA Piper et des traducteurs.

RÉSULTATS: Depuis le début du partenariat, ce sont 25 avocats qui ont été déployés sur le terrain. DLA Piper a également organisé des expositions de photos prises par des enfants du camp de Samos en vue de lever des fonds pour le projet. DLA Piper soutient également le développement du projet Samos à travers la création de synergies et d'alliances.



DÉFENSE SANS FRONTIÈRES- AVOCATS SOLIDAIRES



LE RÉSEAU PROVINCIAL DES ASSOCIATIONS FÉMININES AU MAROC

DESCRIPTION DU PROJET: DSF-AS poursuivra, comme en juin 2018, une formation de sensibilisation aux droits des femmes et des enfants en avril 2021 afin qu'elles connaissent les droits qui leur sont donnés par la Loi et qu'elles puissent se battre pour les faire appliquer.

Cette formation est l'occasion d'associer de jeunes confrères adhérents de DSF-AS à ces missions, ce qui leur permet de réaliser l'importance de l'engagement international des avocats auprès de populations en difficultés dans des pays de cultures juridiques différentes.

Dans le cadre du partenariat avec l'Institut National des Affaires Sociales (INAS), et à la suite des missions de formations au droit des femmes et des enfants dispensées au Cambodge en 2017 et 2018, Défense Sans Frontière - Avocats Solidaires a renouvelé celle-ci en novembre 2019.

OBJECTIF: L'objectif de cette action est de former des conseillères du REPAF au Maroc. Ces missions de formation ont pour finalité de donner à leurs bénéficiaires les compétences leur permettant de dispenser des conseils éclairés sur les droits des femmes et des enfants.

Ces formations ont un impact :

- Juridique : elles portent sur le droit des femmes et des enfants
- Éducatif : grâce aux outils acquis, elles permettent de faire évoluer les comportements.
- Social : elles contribuent à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants.
- International : elles favorisent le renforcement de l'État de droit au Maroc.

RÉSULTATS: La dernière mission de formation en ce sens, dispensée au Maroc en juin 2018 a été un succès. Pour affirmer cela, DSF se fonde au Maroc sur le taux de bénéficiaires directs et indirects de nos formations. Ainsi que sur celui des plaintes déposées concernant les comportements violents, les viols, ou les mariages arrangés.



FLICHY GRANGÉ AVOCATS

LA CRAVATE SOLIDAIRE

DESCRIPTION DU PROJET: La Cravate solidaire est une association qui a été créée en 2012 et dont l'objectif est de favoriser la (ré)insertion professionnelle des personnes en situation d'exclusion en leur fournissant habits et conseils pour réussir un entretien d'embauche. A cette fin, la Cravate Solidaire apporte une aide complète aux bénéficiaires: une tenue professionnelle adaptée à l'emploi recherché leur est fournie avec l'aide de coachs en image, des recruteurs professionnels bénévoles leur proposent des simulations d'entretien et un suivi de leurs démarches de recrutement est organisé en collaboration avec des associations partenaires.

Le cabinet Flichy & Grangé Avocats intervient de plusieurs manières pour l'association:

- soutien financier,
- collecte de vêtements,
- assistance juridique,
- participation aux ateliers mis en place par la Cravate Solidaire.

OBJECTIF: L'objectif du cabinet Flichy & Grangé est ici d'aider La Cravate Solidaire à se développer non seulement sur des actions concrètes qu'elle propose à ses bénéficiaires mais également en termes de structure et de fonctionnement afin de lui permettre de se développer en bénéficiant des moyens et ressources nécessaires pour accomplir sa mission vis-à-vis des candidats qu'elle assiste.

En outre, le cabinet s'investit actuellement dans la mise en place d'un outil de formation visant à sensibiliser les entreprises partenaires de la Cravate Solidaire aux problématiques liées à la non-discrimination.

RÉSULTATS: Les collectes de vêtements au sein du cabinet ont permis de collecter, entre 2018 et 2019, 150 kg de vêtements professionnels au profit des personnes accompagnées par l'association. Une nouvelle collecte se déroulera fin septembre 2020. La participation des membres du cabinet à une dizaine d'ateliers de préparation aux entretiens d'embauche a permis au cours des 12 derniers mois d'aider directement plus de 30 candidats dans leurs démarches vers l'emploi.

Quant aux conseils juridiques ils ont permis à l'association d'accompagner 80 candidats supplémentaires par an et de se développer dans 2 nouvelles villes chaque année. Enfin, le projet de mise en place de la formation de sensibilisation aux problématiques liées à la non-discrimination va permettre l'élaboration d'un support pédagogique de formation ainsi que l'animation de 9 sessions de 2 heures chacune.



CABINET GIDE

RÉSEAU MOM'ARTRE

DESCRIPTION DU PROJET: En mars 2019, notre Commission Gide Pro Bono a lancé un appel à projets interne, permettant à tous les membres du cabinet de soumettre, au nom d'une association qu'ils connaissent ou soutiennent par ailleurs, un projet répondant à l'un des trois piliers du programme Gide Pro Bono, à savoir (i) l'accès au droit et à la justice, (ii) l'accès à l'éducation, (iii) l'aide envers les plus démunis. Le projet lauréat recevrait 10.000€ de subvention par an pendant deux ans, et un soutien juridique gratuit pour ses éventuels besoins.

Le lauréat de cet appel à projets inédit était le Réseau Môm'Artre, association d'éducation culturelle, artistique, et bien plus encore, aux enfants défavorisés ou issus de milieu modeste.

OBJECTIF: En 2019, Gide Pro Bono a innové lors de son appel à projets annuel, avec pour objectifs de:

- faire encore mieux connaître son programme en interne et en favoriser l'appropriation;
- fédérer le cabinet tout entier autour d'un même projet, en cohérence avec les trois piliers du programme Gide Pro Bono;
- innover en proposant un mode de sélection de projet inédit.

RÉSULTATS: Cet appel à projet a été l'occasion de rencontrer une nouvelle association, non connue au préalable par Gide Pro Bono, et de lui apporter un soutien à la fois financier et de compétences.

Le cabinet GIDE s'est alors chargé de réaliser la fusion absorption de plusieurs branches de l'association Môm'artre par son implantation de l'Ile-de-France. Il s'agit là de la deuxième fusion importante d'associations dans le secteur de l'égalité des chances que nos équipes réalisent, un type de dossier rare (le premier dossier étant la fusion entre Passeport Avenir France et Frateli, créant Article 1). Malgré la crise liée au Covid, ce travail a pu continuer.



HMN & PARTNERS

COMITÉ CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE

DESCRIPTION DU PROJET : Créé en 1994 à Paris, le Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM) est l'unique association française active au niveau national et spécialisée dans l'accompagnement juridique et psycho-social des victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail.

Le cabinet assiste les victimes tout au long de la procédure pénale qui peut être très longue et leur apporte une écoute bienveillante et un soutien moral à chaque étape difficile de la procédure.

Dans ces dossiers, en qualité d'avocat de partie civile, le cabinet veille à ce que l'enquête ou l'instruction ne soit pas menée à charge contre la victime, et intervient activement en formulant des demandes d'actes, des observations au Juge d'instruction, en transmettant des informations recueillies sur le terrain ou encore par la délivrance de citation directe devant le Tribunal Correctionnel.

OBJECTIF :

- Assister les justiciables pendant toute la durée de la procédure.
- Faire connaître l'infraction de traite des êtres humains et façonner une interprétation cohérente des textes, pour une application effective et protectrice.

RÉSULTATS : En 25 ans d'activité, le comité a accompagné plus de 860 victimes dans 356 procès dont deux recours victorieux devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. En 2019, 200 personnes ont été individuellement suivies aux niveaux juridique et/ou psycho-social.

Actuellement, le cabinet accompagne et assiste 9 victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail (servitude domestique). Il représente également le CCEM lorsque l'association se constitue partie civile.



HMN • PARTNERS

CABINET HOGAN LOVELLS

DATACOVID

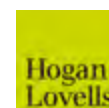
DESCRIPTION DU PROJET : L'initiative Datacovid propose de nouvelles données anonymes en open data aux acteurs engagés dans le combat contre l'épidémie de COVID-19, en particulier les scientifiques.

Il s'agit de leur donner des informations gratuitement permettant de suivre les comportements des Français et leurs impacts sur la dynamique de l'épidémie. Chaque semaine depuis le 07 avril, Datacovid et IPSOS publient le « Baromètre COVID-19 ». Le sondage est réalisé par IPSOS auprès de 5000 Français âgés de 18 ans et plus. Le questionnaire contient 40 questions sur de nombreux domaines : épidémiologie, comportements de santé, comportements citoyens, comportements de consommation, questions stratégiques. L'objectif est de dresser un panorama de la semaine écoulée sur les ressentis, les perceptions et les comportements des Français face à l'épidémie et ses multiples conséquences.

OBJECTIF :

- Dépôt de la marque Datacovid à l'international : Le dépôt de la marque et du concept s'est fait en France et les équipes du Cabinet Hogan Lovells ont conseillé sur le dépôt dans quelques pays clés (USA, Canada, Brésil, Mexique, Chine, Japon, Corée, Singapour, UK, etc.)
- Contrat cadre entre l'Association (loi 1901) et IPSOS
- Soutien médiatique du projet

RÉSULTATS : Le baromètre a été mis en place le 7 Avril 2020 et continuera d'être publié jusqu'à la fin de l'année 2020. Chaque vague de sondage est analysé et les données sont accessibles sur le site internet, de même pour les rapports IPSOS.



JURISSECOURS

PERMANENCES GRATUITES D'ACCÈS AU DROIT

DESCRIPTION DU PROJET: L'association Juris Secours déploie une diversité d'actions dont l'objectif est de contribuer à une meilleure prise en charge des besoins de nos concitoyens en matière d'accès au Droit et à la Justice, ainsi que de renforcer la cohésion sociale. Les bénéficiaires sont en grande partie résidents des quartiers concentrant une importante pauvreté. L'association composée d'avocats, membres bénévoles et salariés intervient quotidiennement afin de promouvoir l'accès au droit et à la justice et lutter contre l'exclusion, promouvoir l'égalité femmes-hommes et lutter contre les violences sexistes et sexuelles, promouvoir une culture de l'engagement, lutter contre les inégalités. Toutes les actions sont gratuites pour les bénéficiaires. Les moyens d'actions sont notamment l'organisation de permanences juridiques et d'ateliers, le dispositif Point Ecoute Femmes, l'intervention dans différents types de lieux et services comme les écoles pour l'éducation à la citoyenneté.

OBJECTIF: L'objectif de l'association est d'assurer l'effectivité de l'Etat de droit pour tous.

RÉSULTATS: En 2019 :

- 2102 bénéficiaires des permanences juridiques d'accès au droit
- 1028 femmes et jeunes filles victimes de violences et/ou de discrimination accompagnées
- 544 familles bénéficiaires du soutien à la parentalité
- 800 bénéficiaires des permanences écrivain public
- 1135 bénéficiaires des ateliers d'éducation à la citoyenneté
- 100 bénéficiaires de la formation des primo-arrivants

SOS COLLABORATEURS



SOUTIEN GRATUIT AUX AVOCATS COLLABORATEURS

DESCRIPTION DU PROJET: Le service « SOS Collaborateurs » a été créé en 2000 par l'UJA de Paris pour assurer bénévolement une présence constante aux côtés des avocats collaborateurs, mais aussi des élèves-avocats, qui rencontrent un problème de tout ordre dans le cadre de l'exécution de leur contrat de collaboration ou convention de stage par un soutien juridique, psychologique, technique et moral.

« SOS Collaborateurs » est saisi par simple email à soscollaborateurs@uja.fr. Les saisines sont orientées par les responsables vers les membres en fonction des matières et difficultés soulevées.

La prise en charge du dossier et le premier contact se font rapidement par e-mail ou par téléphone, et ce, en toute confidentialité.

OBJECTIF: Accompagner les avocats collaborateurs et élèves-avocats rencontrant un problème dans le cadre de l'exécution de leur contrat de collaboration ou de leur convention de stage.

RÉSULTATS: SOS Collaborateurs est sollicité quotidiennement par des avocats collaborateurs de toute séniorité et exerçant dans des cabinets de toute taille.

L'équipe gère en moyenne 400 demandes par an (30 à 40 demandes par mois). Presque chaque semaine, les membres de « SOS Collaborateurs » assurent la défense de collaborateur devant les commissions de conciliation de l'Ordre (environ 60 DEC/SDR chaque année) et/ou devant la juridiction du Bâtonnier. Pendant le confinement (mars, avril, mai), « SOS Collaborateurs » a géré plus de 200 demandes dont 75 demandes dans les seuls 15 premiers jours du confinement (au 30 juin, « SOS Collaborateurs » a traité 294 dossiers). Dans ce contexte, « SOS Collaborateurs » a accompagné de façon pérenne 108 collaborateurs dans le règlement de leurs difficultés directement liées au Covid-19.

CABINET TAYLOR WESSING



EMMAÜS CONNECT

DESCRIPTION DU PROJET: Depuis 2015, Taylor Wessing Paris accompagne l'association Emmaüs Connect (<https://emmaus-connect.org/>) qui fait de l'inclusion numérique son cœur de métier depuis 2013. L'inclusion numérique c'est pouvoir communiquer, accéder à ses droits, s'informer, se former et améliorer son employabilité grâce aux outils numériques.

Emmaüs Connect conçoit et propose aux personnes en situation de fragilité sociale des ressources pédagogiques et des ateliers pour s'initier aux services numériques clés, ainsi qu'un accès solidaire à du matériel et à la connexion (recharges téléphoniques et mobiles, ordinateurs et smartphones à prix solidaire).

Taylor Wessing accompagne juridiquement Emmaüs Connect dans sa mission et concourt indirectement à celle-ci en lui apportant des moyens juridiques nécessaires à la bonne exécution de son activité.

OBJECTIF: À ce jour, Emmaüs Connect a accompagné plus de 45 000 personnes en précarité et souhaite atteindre 30 000 nouveaux bénéficiaires d'ici les trois prochaines années. (<https://www.youtube.com/watch?v=4aIY17X-5ZE>).

RÉSULTATS: Le cabinet Taylor Wessing offre à Emmaüs Connect une assistance juridique régulière dans l'exécution de ses activités habituelles mais aussi une expertise juridique et stratégique lors de la mise en œuvre de projets de plus grande ampleur.

Taylor Wessing offre également à Emmaüs Connect une assistance régulière sur des problématiques de droit social. Ils ont ainsi pu participer au développement d'Emmaüs Connect dans le prolongement du lancement de sa start-up sociale « WeTakeCare » ayant, elle aussi, pour objectif de réduire la fracture numérique. Le cabinet a notamment accompagné l'association dans leur mise en conformité au RGPD et dans l'identification d'actions à mener pour satisfaire à leurs obligations en matière de protection des données personnelles.



CABINET VIGO

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME (FIDH)

DESCRIPTION DU PROJET: L'activité pro bono de VIGO est entièrement consacrée aux droits de l'homme et au droit pénal: VIGO intervient depuis plusieurs années pour le compte d'associations à but non lucratif ou d'ONG, telles que la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH).

En septembre 2019, le cabinet a notamment assisté la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH) et la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) pour le dépôt d'une plainte contre la BNP Paribas (maison mère), et sa filiale Suisse, pour complicité de crime contre l'humanité, crime de génocide et actes de torture, commis par le gouvernement Soudanais à l'encontre de ses populations, notamment au Darfour.

La BNP a en effet, en dépit des sanctions économiques contre le Soudan, continué à donner accès aux marchés financiers au gouvernement soudanais, de 2002 à 2008, de sorte que celui-ci a pu financer son génocide au Darfour et les crimes contre l'humanité et de torture commis notamment contre des activistes pour les droits humains. Le cabinet a également assisté la FIDH à l'occasion de la médiatisation autour de cette action.

Le cabinet VIGO assiste en outre la FIDH et deux associations chiliennes pour une action de précontentieux à l'encontre de SUEZ. Le groupe français contrôle actuellement plus de 43% du marché de l'eau au Chili. Or, de nombreux incidents dans l'approvisionnement en eau sont rencontrés dans le pays où, encore en juillet 2019, une crise sanitaire a été déclenchée dans la commune d'Osorno en raison de défaut de mesures mises en place au sein de la société ESSAL pour assurer un approvisionnement continu de l'eau potable.

OBJECTIF: L'objectif principal du cabinet VIGO dans ce projet est de participer au mouvement de responsabilisation et de mise en conformité des entreprises, y compris dans leurs actions à l'étranger.

RÉSULTATS: La rédaction de cette plainte a pris près de deux ans aux équipes du cabinet et de la FIDH et a mobilisé tant des associés que des collaborateurs et des stagiaires, en lien avec les associations requérantes et plusieurs victimes de ces crimes, réfugiées aujourd'hui aux Etats-Unis, qui ont accepté de se constituer parties civiles. Les équipes du cabinet assurent désormais le suivi de l'information judiciaire qui a été ouverte. Le cabinet est ainsi régulièrement en lien avec le Doyen des juges d'instruction et son secrétariat.

L'investissement dans ce dossier seul représente à ce jour pour l'équipe du cabinet 179 heures de travail.



WINSTON & STRAWN

AHRCA / AFL / EONEF /
POWERGEN / SUNKOFA ENERGY

DESCRIPTION DU PROJET: EONEF est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire qui conçoit et fabrique une plateforme aérienne autonome en énergie qui prend la forme d'un ballon à hélium et permet de déployer un réseau télécom ou d'observation aérien en moins d'1h sur des sites isolés.

L'Association pour les droits de l'homme en Asie centrale (AHRCA) est une organisation française à but non lucratif de défense des droits de l'homme. Sa mission est de défendre les libertés et les droits fondamentaux de l'homme en utilisant les mesures nationales et internationales de protection des droits de l'homme.

PowerGen a été fondée en 2011 avec la vision de rendre l'énergie propre et renouvelable accessible à plus de personnes en Afrique, un continent où 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'énergie.

Sunkofa Energy fournit des services énergétiques par le biais de mini-réseaux intelligents alimentés par des énergies renouvelables. L'objectif de Sunkofa est de fournir aux gens les moyens de gravir l'échelle énergétique grâce à des solutions innovantes liées à l'électricité (réfrigération, broyage, internet...).

AID FOR LIFE(AFL) est une organisation à but non lucratif qui s'engage à générer un impact social et à améliorer la vie des personnes menacées de vulnérabilité sociale dans les pays en développement.

OBJECTIF: Le cabinet Winston & Strawn a pour objectif d'aider les associations dans la mise en place de leur structures et partenariats avec d'autres associations/organisations.

RÉSULTATS: Le cabinet Winston & Strawn a aidé l'EONEF à élaborer un partenariat avec HAND (Hackers Against Natural Disasters) en rédigeant l'accord de coopération entre EONEF et HAND, dans le cadre d'une mission visant à déployer un ballon de télécommunications pour coordonner les équipes de secours et s'assurer que les informations sont reçues par la population de la zone touchée.

Winston & Strawn aide actuellement l'AHRCA qui souhaite mettre à jour son organisation interne afin de refléter les interactions entre ses membres/bénévoles (qui vivent dans des pays et sous des régimes politiques différents), tout en s'assurant de leur conformité avec le droit du travail et le droit fiscal en France. Le cabinet les assiste pour la refonte de leurs statuts et la mise en œuvre d'un code d'éthique.

Le cabinet aide actuellement Powergen Renewable Energy et Sunkofa Energy dans le cadre de leur participation à un appel d'offres lancé par le gouvernement du Bénin. Dans ce cadre, il a assisté Powergen et Sunkofa pour les besoins de la négociation de l'accord de concession, la préparation des contrats de construction-développement et de maintenance et de service relatifs aux mini-centrales solaires. PowerGen et Sunkofa Energy ont signé le 22 mars 2020 avec le MCA Millennium Challenge Account (MCA).

La mission du cabinet Winston & Strawn aux côtés de Aid for Life International a permis de constituer cette dernière en France sous la forme d'une association régie par la Loi de 1901. Les avocats du cabinet ont également traité plusieurs questions annexes telles que le dépôt de sa marque communautaire, la revue des conditions d'utilisation de ses locaux, la préparation d'un contrat de travail et la revue du régime fiscal applicable aux activités d'AFL en France.

9^e ÉDITION

TROPHÉES

PRO
BONO
2020

PRIX PARIS QUÉBEC



CANDIDATS

Ghislaine Bouillet-Cordonnier
et Marie-Charlotte Ribi re p 22

Barreau des Arts p 32

Bhavani Kichenin p 12

Caroline Girard et Manon Barnel p 13

Cabinet Deshouli res Avocats p 36

D fense Sans Fronti res-Avocats Solidaires p 38

Fondation Arsene p 31

Collectif Droits Fondamentaux
et Confinement Forc  G n ral p 33

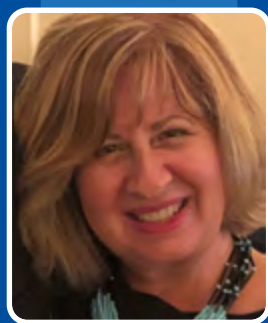
Johanne Sfaoui p 23

Justine Basilio p 15

Laurent Bayon p 25

Cabinet Taylor Wessing p 45

LAURÉAT QUÉBEC



Margherita MORSELLA

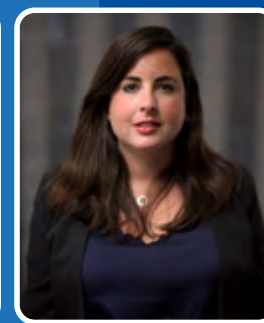
Pour son engagement sans faille au soutien des femmes en situation de vulnérabilité

Avocate au Barreau du Québec depuis 1987, Margherita Morsella exerce notamment en droit de la famille.

Son action Pro Bono s'est tout particulièrement incarnée dans l'avancée du droit des migrants et des plus démunis ainsi qu'en faveur des droits des femmes. Elle a d'ailleurs été membre fondatrice de plusieurs organismes qui existent encore aujourd'hui comme La Coopérative des Femmes Immigrantes, ou le Centre des Femmes Engagées et Solidaires.

Son implication auprès du Centre des Femmes de Montréal remonte à 1979 mais son travail Pro Bono commence en 1994 avec la Clinique Juridique. Aujourd'hui encore, une fois par semaine, elle se présente au Centre pour rencontrer des femmes et des familles nécessitant des conseils juridiques afin de les aider et les orienter au mieux.

LAURÉAT FRANCE



Ghislaine BOUILLET-CORDONNIER & Marie-Charlotte RIBIÈRE

Pour leur contribution au développement de la Fondation Albatross

(voir page 22)

La Fondation Albatross est une association à but non lucratif créée en 2011 à Singapour et en 2017 en France. Elle a pour vocation de promouvoir une éducation gratuite de la jeunesse au développement durable et sur la conservation des écosystèmes. Soixante douze mille livres Albatross ont été distribués afin de sensibiliser les enfants à l'environnement et aux valeurs humanistes.

Ghislaine Bouillet-Cordonnier est fondatrice d'Albatross Foundation et coordonne l'ensemble des activités dans un cadre bénévole depuis 10 ans.

Marie Charlotte Ribière accompagne Albatross Foundation dans ses recherches de partenariats avec des organismes de la culture scientifique et technique au Québec tels Les Petits Débrouillards, le Réseau Technosciences ou encore La Main à la Pâte, afin, entre autres, de tester l'application sur la filtration de l'eau avec des enfants québécois d'ici la fin de l'année 2020. Elle avise également Albatross Foundation sur les possibilités et sur les démarches légales à accomplir afin de créer une branche de l'association au Québec, ainsi que sur le traitement fiscal au Québec d'une telle branche.

CATÉGORIE

PRIX DES AVOCATS



SOS Collaborateurs
Soutien gratuit aux avocats
collaborateurs
(voir page 45)

“La solidarité
est comme la
connaissance,
elle s’accroît
et se renforce
lorsqu’elle est
partagée.
C’est toute
l’ambition de
ces Trophées.”



9^e ÉDITION

TROPHÉES

PRO
BONO

2020

9^e ÉDITION

TROPHÉES

**PRO
BONO**

2020

www.barreausolidarite.org

tmalgrain@avocatparis.org

www.facebook.com/BarreauSolidarite

**BARREAU
DE PARIS**

et Solidarité

Fonds de dotation